

Médicaments au volant

Médicaments et conduite ne font pas toujours bon ménage.
Conseils utiles de conduite, au quotidien ou en vacances. Rahel Rohrer

Vous avez bu? Vous êtes fatigué(e)? Ne prenez pas le volant. Selon le Bureau de prévention des accidents (bpa), la fatigue entraîne des effets similaires à ceux de l'alcool. Un conducteur fatigué estime mal sa vitesse, manque de concentration et réagit aussi lentement que s'il avait consommé de l'alcool. Au pire des cas, il s'endort. Or, un assoupissement d'une seconde peut avoir des conséquences fatales.

Cinq recommandations pour être concentré au volant :

- Évitez les trajets trop longs.
- Faites régulièrement des pauses.
- Tenez compte des effets indésirables médicamenteux.
- Au premier signe de fatigue, arrêtez-vous et faites une turbosieste de 15 minutes.
- Identifiez les situations où vous n'êtes pas en mesure de conduire et prenez les transports publics, le taxi ou trouvez un lieu pour dormir.

Médicaments au volant : demandez si ça roule La conduite sous médicaments n'est pas non plus sans danger. Certains médicaments permettent certes à des malades de prendre le volant. Toutefois, la prudence est de mise avec les médicaments au volant, tout comme lors de consommation d'alcool ou en cas de fatigue. Chaque année, en Suisse, au moins 150 personnes sont grièvement blessées ou décèdent dans des accidents de la route dus à la consommation de médicaments ou de drogues.



Cinq recommandations pour conjuguer conduite et médicaments

- Demandez à votre médecin ou pharmacien si le médicament affecte la capacité de conduire.
- Lisez la notice d'emballage avant de prendre un médicament.
- Faites particulièrement attention en début de traitement ou lors d'un changement de posologie.
- Soyez aussi particulièrement attentif si vous prenez des somnifères ou des antidouleurs puissants.
- Évitez de mélanger alcool et médicaments.

Pas d'efficacité sans effet indésirable

«Faites preuve de prudence et renseignez-vous auprès de votre pharmacie sur les effets indésirables avant de prendre le volant», recommande le bpa. De nombreux principes actifs peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de conduire. Ils peuvent notamment

provoquer une somnolence ou des troubles de la vision et réduire la capacité de réaction ainsi que la concentration. La consommation concomitante d'alcool ou la prise simultanée de différents médicaments peut en outre renforcer ces effets négatifs. De nombreux médicaments affectent la capacité de conduire; parmi eux, on trouve aussi des produits à base de plantes et disponibles sans ordonnance médicale.

La prudence est de mise en particulier avec les médicaments suivants :

- Stimulants
- Collyres et pommades ophtalmiques
- Coupe-faim
- Tranquillisants
- Antihypertenseurs
- Antidiabétiques
- Médicaments contre les refroidissements et la grippe
- Antiallergiques (p. ex. rhume des foins)
- Antidépresseurs
- Médicaments contre les psychoses (neuroleptiques)
- Antimigraineux
- Somnifères
- Antidouleurs

Mieux vaut poser une question de trop

Du point de vue juridique, les automobilistes sont responsables d'évaluer leur propre capacité à conduire. C'est aussi le cas lors de la prise de médicaments. Les personnes qui décident malgré tout de prendre le volant s'exposent à des conséquences juridiques. Avant de mettre le contact, il est judicieux d'aller demander des conseils dans votre pharmacie et de s'y tenir.